Accord de pêche CE/Guinée Équatoriale: protocole pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 2000

1997/0268(CNS) - 27/10/1997

La commission a adopté le rapport de M. Heinz KINDERMANN (PSE, D) relatif à un accord de pêche avec la Guinée équatoriale. Il vise à la conclusion de protocoles fixant des possibilités de pêche ainsi que la contrepartie financière. Il insiste en particulier sur la nécessité de mieux informer le PE par la présentation d'un rapport de la Commission européenne avant l'expiration du protocole, notamment sur les ressources de pêche et les mesures de surveillance